

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 13 avril 2015

Excusés : Jean-Marc EHRV

URBANISME :

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la précédente réunion de conseil municipal.

Depuis le 1^{er} avril 2015, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par la Communauté de Communes Les Collines du Léman.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pour 2015, le Conseil Municipal vote, à la majorité, une augmentation de 1% du taux d'imposition des taxes locales. Les taux sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 9.18 %
- Taxe sur le foncier bâti : 9.15 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 43.32 %

Le produit provisionnel attendu est de 377 775 €.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

BUDGET PRINCIPAL M14

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2014, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>
Résultats reportés		119 367.61		185 163.56	0.00	304 531.17
Opérations de l'ex.	1 021 901.17	665 635.91	1 028 968.19	1 144 893.33	2 050 869.36	1 810 529.24
TOTAUX	1 021 901.17	785 003.52	1 028 968.19	1 330 056.89	2 050 869.36	2 115 060.41
Résultats de clôture	-236 897.65			301 088.70	-236 897.65	301 088.70
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	-236 897.65			301 088.70		64 191.05

BUDGET »LES ARCADES «

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2014, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>
Résultats reportés		12 443.62		18 967.89	0.00	31 411.51
Opérations de l'ex.	0.00	0.00	2 805.38	11 834.88	2 805.38	11 834.88
TOTAUX	0.00	12 443.62	2 805.38	30 802.77	2 805.38	43 246.39
Résultats de clôture		12 443.62		27 997.39	0.00	40 441.01
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		12 443.62		27 997.39		40 441.01

BUDGET »EAU» M 49

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2014, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>
Résultats reportés	0.00	18 522.05		346.19	0.00	18 868.24
Opérations de l'ex.	44 578.74	127 129.55	90 392.39	133 865.81	134 971.13	260 995.36
TOTAUX	44 578.74	145 651.60	90 392.39	134 212.00	134 971.13	279 863.60
Résultats de clôture		101 072.86		43 819.61	0.00	144 892.47
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		101 072.86		43 819.61		144 892.47

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 :

Budget Principal : Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2015 qui s'équilibre à la somme de 1 008 000 € en section de fonctionnement, et à la somme de 1 020 000 € en section d'investissement.

Budget Eau : Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2015 qui s'équilibre à la somme de 120 819.61 € en section d'exploitation, et à la somme de 188 072.86 € en section d'investissement.

Budget Arcades : Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2015 qui s'équilibre à la somme de 38 997.39 € en section de fonctionnement, et à la somme de 42 443.62 € en section d'investissement.

CARRIERES CHABLAISIENNES

Monsieur le Maire fait le point sur la participation 2015 des Carrières Chablaisiennes aux frais d'entretien de la voirie communale :

- Exploitation : 16 551.20 €
- Remblaiement : 1 348.20 €

Une convention sera établie entre la commune et les Carrières Chablaisiennes.

TRAVAUX ROUTE DE LA GLIERE – SYANE

Le conseil municipal prend connaissance et approuve le plan de financement des travaux à réaliser route de la Glière et route d'Orcier :

- Montant global estimé à 262 136 €
- Participation financière communale estimée à 141 632 €
- Frais généraux : 7 864 €

La commune versera au SYANE les annuités d'amortissement de la participation estimative (hors frais généraux) à sa charge sur la base des 80% de ladite participation, soit 113 305.60 €.

SIDISST

Monsieur le maire rappelle qu'il est toujours envisagé de mettre fin à l'existence du SIDISST. Afin de défendre sa pérennité, le conseil municipal adopte la motion de maintien proposée par le SIDISST.

QUESTIONS DIVERSES

- **Retro-projecteur** : un retro-projecteur a été acheté et installé dans la salle du conseil municipal pour faciliter la présentation des documents lors des diverses réunions.
- **Micro-crèche** : les dernières finitions se terminent : cheminée recevant les ventilations mécaniques, arrêts de neige, rideaux électriques sur baies vitrées, colonne montante pour branchement électrique définitif...
- **Réforme des rythmes scolaires** : dans le cadre du SIVOM Armoy/Le Lyaud, une réunion sera prochainement réalisée avec les élus, animateurs, enseignants et parents du Conseil d'Ecole pour faire le bilan de l'année écoulée.
- **Travaux route de la Glière – route des Cruets** : les travaux vont être entrepris dans la semaine du 20 avril 2015.
- **P.L.U.** : une réunion pour la révision du P.L.U. a eu lieu en mairie ce lundi 13 avril, en présence de la Chambre d'Agriculture qui a présenté le diagnostic agricole de la commune.
- **Panneaux route forestière** : des panneaux ont été installés sur la route forestière pour matérialiser l'interdiction de l'usage des véhicules à moteur.
- **Repas des aînés** : en raison de l'organisation des élections régionales, la date du repas des aînés sera sans doute changée.